



Communiqué de presse, le 28 octobre 2021

## Urbanisme, santé, agriculture... : la biodiversité au cœur de la société

*Plusieurs expériences innovantes seront mises en exergue lors des Assises de la biodiversité*

Aux quatre coins de la France, les initiatives visant à protéger le vivant se multiplient dans tous les secteurs et certaines méritent d'être systématisées. C'est ce dont vont débattre les participants les 3 et 4 novembre au Théâtre Sénart à Lieusaint (77) lors des onzièmes Assises nationales de la biodiversité. Focus sur quelques-unes d'entre elles...

### Colonies de martinets à Toulon : premiers pas vers une prise en compte dans les documents d'urbanisme

La faune sauvage est particulièrement affectée par l'aménagement urbain, l'artificialisation des sols faisant partie des principales causes de l'érosion de la biodiversité. Les villes, très minérales et segmentées par des clôtures non franchissables, sont peu accessibles et accueillantes pour la faune. A cela s'ajoute un déficit de connaissances des espèces qui nuit à leur préservation en ville. Comment donc s'appuyer sur les documents d'urbanisme (notamment le PLU) pour mieux connaître les espèces sauvages et organiser leur sauvegarde et leur protection dans la réglementation ? **A Toulon, les colonies de martinets** (nichant essentiellement dans les bâtiments en milieu urbain) **ont ainsi été prises en compte dans la réglementation entourant les opérations de rénovation de façades**. Pour aller encore plus loin, l'objectif est de réaliser une cartographie des sites de nidification pouvant être intégrée dans un document d'urbanisme. Cette initiative originale sera présentée par la LPO lors des Assises de la biodiversité (le 3/11 à 14h30) avec en outre le témoignage d'un urbaniste qui interviendra sur les leviers à mobiliser pour que les villes soient plus accueillantes pour les espèces.

### Le rôle des aires protégées dans les politiques de santé locales

Les aires protégées françaises ont vocation à mettre en pratique les principes directeurs de l'approche écosystémique de la santé. Leur rôle dans les politiques de santé locales est dès lors essentiel. Entre 2017 et 2019, **le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, près de Valenciennes, a ainsi mis en œuvre un programme innovant baptisé « natural training »** avec l'aide d'une psychopraticienne. Il s'agit concrètement d'une activité de pleine nature conçue pour les habitants de santé fragile (dont certains en rémission de cancer) alliant remise en forme encadrée par un coach sportif et pédagogie de l'environnement assurée par un animateur. Cette association de compétences permet de tirer profit des caractéristiques des milieux naturels utilisés (forêts, paysages ouverts, ambiances sonores...) pour optimiser la récupération physique et mentale. L'enjeu est ici de décroiser les mondes de la santé et de la nature et trouver des financements pour développer ce type d'initiatives.

Autre retour d'expérience développé dans le même atelier (le 3/11 à 11h30) : celui du **Parc Naturel Régional du Médoc avec la mise en place d'un panel d'actions reliant santé et biodiversité**, défini

par un contrat local de santé porté par le PNR. Celui-ci vise à sensibiliser et éduquer la population locale sur des sujets concernant la qualité de l'air, celle de l'eau, la gestion des allergies au pollen ou les bons gestes à adopter dans les milieux naturels (contre la maladie de Lyme par exemple).

## La mise en œuvre de solutions d'adaptation fondées sur la nature dans les territoires

L'Office français de la biodiversité pilote le projet Life ARTISAN : Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature. Ces solutions visent à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés afin de permettre aux territoires de faire face aux effets du changement climatique. Par exemple, la restauration de certains milieux naturels comme les mangroves dans les territoires ultra-marins permet de recréer une protection naturelle contre de nombreux aléas climatiques (risques de submersion marine, cyclones...) et ainsi de mieux protéger les habitants des territoires alentours. Les Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SafN) présentent ainsi l'intérêt de concourir aussi bien aux enjeux relatifs au climat qu'à ceux relatifs à la biodiversité. De fait, ces solutions font l'objet d'une attention croissante de la part de nombreux acteurs tels que l'État, les scientifiques, les collectivités territoriales, les entreprises, les ONG et associations... Afin de démontrer le potentiel des SafN, **un projet adapté aux enjeux identifiés localement est mis en œuvre sur dix sites pilotes répartis sur des territoires métropolitains et ultra-marins**. Le 3 novembre à 16h30, un atelier dédié à la thématique permettra de faire un retour sur ces dix projets et une analyse des freins et leviers à la mise en œuvre de ces solutions.

## Les bords de champs pour « augmenter » la biodiversité

Essentiels pour valoriser la biodiversité des exploitations agricoles, les bords de champs et inter-rangs ont un rôle à jouer dans la préservation du vivant. Notamment pour la régulation biologique ou la pollinisation. Mais quelles sont les pratiques en vigueur ? Comment met-on en place des bandes fleuries sur son exploitation ? Plusieurs retours d'expérience portés par le réseau des Chambres d'agriculture et leurs partenaires viendront étayer cette conférence (le 3/11 à 14h30) qui abordera le sujet selon une approche territoriale et paysagère. Avec en particulier les témoignages d'un agriculteur des Deux-Sèvres et d'un arboriculteur des Pays de la Loire.

*Les Assises sont co-organisées avec la Région Ile-de-France, avec le soutien de l'Agglomération Grand Paris Sud, du Département de Seine-et-Marne et du Département de l'Essonne.*

La 11<sup>e</sup> édition des Assises de la biodiversité est hybride (sur place et à distance).

Site web : [www.assises-biodiversite.com](http://www.assises-biodiversite.com)

Twitter : [@Assises Biodiv](https://twitter.com/Assises_Biodiv)

Contact presse : Julien Marié | [julien@instinctcom.fr](mailto:julien@instinctcom.fr) | Tel : 06 64 99 56 79

